

## Compte rendu du Conseil Portuaire du 3 mai 2019

(par Patrick Herman et Régis Lesage, représentants du CLUPP)

Avec le Conseil Portuaire du 11 février dernier, nous avons vu, sous la pression de notre intervention auprès du Préfet de la Manche, son organisation s'améliorer. Un vote a pu avoir lieu et une secrétaire de séance employée à la CCBDC, a pu noter les interventions et en faire le compte rendu. Cependant, la réglementation n'ayant pas été entièrement respectée, le vrai premier Conseil Portuaire de l'année est celui qui s'est déroulé le 3 mai 2019 à la salle municipale de St Hilaire-Petitville.

Ce premier Conseil Portuaire, « en bonne et due forme » où seuls le budget primitif 2019 et une restropective 2016-2019 qui montre l'évolution du budget de ces dernières années ont été présentés. Pour ce faire, nous avons eu la surprise de voir « un spécialiste » de la comptabilité et du droit public assister Mr Grawitz, le représentant de la CCBDC.

La présentation du budget primitif est aride et peu compréhensible pour qui n'est pas habitué à la comptabilité administrative. Aussi, comptons-nous sur les questions diverses pour avoir des informations sur le fonctionnement du port, sa possible amélioration et en débattre. Hé bien, non ! Avec l'appui du nouvel embauché à la CCBDC fort de sa connaissance des lois, Mr Grawitz nous a interdit les questions diverses parce que la loi impose de les présenter au président du CP au moins quinze jours avant la tenue du Conseil.

C'était un prétexte pour nous bâillonner. Car si la loi impose vraiment de présenter les questions diverses avec un délai de 15 jours, il s'agit seulement des questions qui demandent une réflexion pour la réponse et qui doivent être préparées pour être soumises au vote de l'assemblée. Les questions diverses qui sont de simples informations sur le déroulement des travaux, sur les engagements tenus ou non, sur les choses observées et qui demandent de simples explications ne sont pas concernées par ce délai.

Qu'à cela ne tienne ! Nous avons été surpris mais pas découragés. Nous élaborerons et soignerons dorénavant nos questions diverses et nous les présenterons dans les temps impartis.

Enfin, nous avons noté quand-même que la gestion du port est en train de devenir rigoureuse notamment pour le recouvrements des impayés.